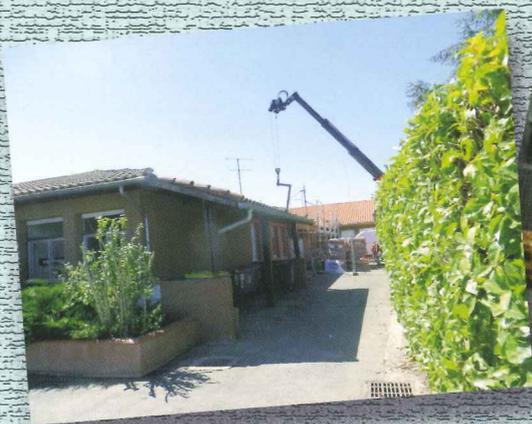


# VILLATE INFOS



*réfection des toitures 2013-2014*



**Janvier 2015**

**N° 36**

## Sommaire

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| <b>Le mot du Maire</b>        | 3    |
| <b>Vie Locale</b>             |      |
| Délibérations                 | 4-5  |
| Travaux/Ecole                 | 6    |
| Inauguration / Le marché /    | 7    |
| Décès de M. MAZOYER           | 7    |
| <b>Muretain</b>               | 8    |
| <b>Associations</b>           | 9-12 |
| <b>Brèves</b>                 |      |
| Allo Docteur                  | 13   |
| Usurpation d'identité         | 13   |
| Démarchage                    | 13   |
| Dédicace du livre de M. PARIS | 14   |
| Passeports                    | 14   |
| Encombrants                   | 14   |
| <b>Mairie</b>                 |      |
| Horaires Mairie               | 15   |
| Etat civil                    | 15   |
| Infos Mairie                  | 15   |



## Agenda



|            |                           |
|------------|---------------------------|
| 18/01/2015 | Loto FNACA                |
| 25/01/2015 | Loto Comité des Fêtes     |
| 26/02/2015 | Exposition Peinture       |
| 22/03/2015 | Elections cantonales      |
| 22/04/2015 | Loto 3 <sup>ème</sup> âge |
| 20/06/2015 | Moules/Frites             |
| 24/06/2015 | Loto 3 <sup>ème</sup> âge |

### *Villate Infos*

*Bulletin d'informations municipales*  
*Mairie de Villate - place St Blaise*  
*31860 Villate*

**Tél. :** 05 61 76 41 05

**Fax :** 05 61 76 78 28

**Mail :** [mairie.villate@wanadoo.fr](mailto:mairie.villate@wanadoo.fr)

**Directeur de la publication :**

*Jean-Claude Garaud*

**Composition :**

*Commission communication mairie de Villate*

**Mise en page et Impression :**

*Imprimerie Cazaux*

*Av. des Pyrénées*

*31600 Muret*

**Avertissement :**

Les textes rédactionnels communiqués par les associations engagent la responsabilité de leurs auteurs.



## Le mot du Maire



Chères Villatoises, chers Villatois,

Ce Villate Info fait la part belle au groupe scolaire Jean Jaurès qui accueille les enfants domiciliés à Villate et à Pins-Justaret. A la même époque, l'année dernière, j'évoquais les futurs travaux de rénovation et d'agrandissement qui devaient y être réalisés. C'est chose faite. Nous espérons que les élèves y puiseront la motivation et y trouveront les conditions satisfaisantes pour suivre une bonne scolarité de qualité.

Quelques photos vous permettront d'évaluer le chemin parcouru depuis l'ouverture de l'école « rue Sainte Barbe » à Pins Justaret. Autres temps, autres moyens mais déjà beaucoup de chemin accompli depuis le 28 mars 1882, date à laquelle l'école jusque-là gratuite et obligatoire pour les enfants âgés de six à treize ans, est devenue laïque. Depuis cette date, la construction et l'entretien des écoles sont à la charge exclusive des communes qui ont toujours pu compter sur le soutien du Conseil Général de la Haute-Garonne.

Nous vous faisons également part des changements intervenus dans la représentation de nos communes au sein de la communauté d'agglomération du Muretain, et vous pourrez constater que le nombre de délégués de Villate a fortement diminué. Au nombre de deux désormais, ils auront toujours à cœur de préserver votre cadre de vie.

Dans un autre domaine, tout aussi important pour votre bien être, Villate peut s'enorgueillir d'héberger quelques activités commerciales : un pizaiolo « place du 19 mars » et un marché le jeudi soir « place Léon Carles » : charcuterie, volailles, viandes, plats cuisinés, pain, fromage, fruits et légumes !

Nous sommes également très fiers de l'entente qui règne au sein des nombreuses associations que nous partageons avec la commune de Pins-Justaret, à l'exception du comité des fêtes propre à chaque commune. Celui de Villate, toujours aussi actif a, une fois de plus, clôturé l'année en beauté avec les petits villatois.

Dynamiques et passionnés, vous tous : membres du bureau, animateurs, bénévoles, et bien sûr, vous qui pratiquez les activités sportives ou culturelles ; participez à la réussite de toutes les manifestations organisées. Je vous en remercie très chaleureusement.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter au nom de tous les membres du Conseil Municipal une bonne année 2015, qui, je l'espère, vous préservera et vous apportera joie et santé.

Le Maire,  
J.C GARAUD

**10 JUIN 2014**

Les animateurs de l'association « Entente Pins Justaret/ Villate Pétanque » doivent suivre une formation spécifique afin d'obtenir le brevet de premiers secours et de pouvoir encadrer les manifestations accueillant des enfants. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 100,00 € à l'association.

\*\*\*

Le groupe scolaire Jean Jaurès où sont scolarisés les enfants de Villate a organisé un séjour à la montagne. Certaines familles ayant sollicité la commune pour un soutien financier, le Conseil Municipal décide d'attribuer une participation forfaitaire de 1 400 €. Cette aide versée à la coopérative scolaire tient compte du nombre d'élèves domiciliés à Villate participant à ce voyage.

\*\*\*

La commune de Villate est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06 janvier 2012. Le conseil municipal a décidé de procéder à une première modification de ce document. Considérant que le PLU modifié tel qu'il est présenté, est prêt à être approuvé, le conseil municipal approuve le Plan Local d'Urbanisme modifié de la commune de Villate tel qu'il est annexé à la présente délibération.

\*\*\*

A la demande de la commune, concernant la rénovation du coffret de commande d'éclairage public issu du poste 4 « Espérances », le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération. Compte tenu des règlements applicables, la part restant à la charge de la commune s'élève à 2 400€. Le Conseil Municipal s'engage à verser au SDEHG une contribution au plus égale à ce montant.

**11 AOÛT 2014**

Par délibération en date du 17 novembre 2011, l'assemblée délibérante avait institué une taxe d'aménagement au taux de 5 % sur l'ensemble du territoire de la commune. Cette taxe remplacera les participations d'urbanisme au 1er janvier 2015.

\*\*\*

S'agissant de la suppression des Conseils Généraux, l'objectif général de la réforme vise à anéantir le niveau de proximité et concentre les pouvoirs et moyens. La volonté est clairement de dissoudre les communes dans l'intercommunalité par la raréfaction des ressources et par de nouveaux transferts obligatoires de compétences. L'interlocuteur naturel des communes rurales est le département qui joue un rôle de cohésion territoriale entre les habitants des villes et des campagnes. Si le département était supprimé, les conséquences seraient immédiates et dramatiques sur l'aide sociale, les subventions versées au monde associatif, les investissements routiers, les collèges, les projets d'aménagement, les décisions seraient prises à des centaines de kilomètres avec pour conséquence de donner la priorité aux projets les plus importants liés aux métropoles.

Considérant que quel que soit le niveau de compétence des communes, l'Etat ne les aiderait pas financièrement ; que les conséquences sociales sur les agents publics transférés d'une administration à l'autre et parfois obligés de quitter leurs communes seraient majeures et coûteuses, le Conseil Municipal réaffirme son opposition ferme à la suppression du Conseil Général et son attachement aux services départementaux et à l'action de ses agents.

La commune de Villate a bénéficié au titre du Pool Routier Investissement 2011/2012 d'une enveloppe de travaux de 30 447 € subventionnable à hauteur de 39.80 %, devant être utilisée avant le 31 décembre 2014. Dans le cas où celle-ci ne serait pas consommée à cette date, la commune perdrait le bénéfice de droit à subvention sauf si celle-ci décide dans un esprit d'intercommunalité de céder son droit à une autre commune, membre de la CAM. Notre collectivité ne consommera pas la totalité de cette enveloppe dans le délai imparti. Les communes de Labarthe sur Lèze, de Le Fauga, et de Saint Hilaire sollicitent un transfert de subvention du Pool Routier Investissement d'un montant 19 662 €. Le Conseil Municipal approuve la demande de transfert de subvention au profit de ces trois communes.

\*\*\*

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable établi par le S.I.V.O.M. P.A.G. pour l'exercice 2013 présente :

- ✓ **Le service de l'eau potable** : (Caractéristiques techniques du service - Le rapport annuel Véolia - Les ressources en eau, les volumes distribués – La qualité des eaux distribuées etc.)
- ✓ **Le prix du service de l'eau potable.**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement des eaux usées établi présente :

- ✓ **Le service d'assainissement des eaux usées** (Caractéristiques générales du service – La tarification et les recettes du service : prix du service de collecte et de traitement des eaux usées etc.)

Le Conseil Municipal donne son accord pour voter ces rapports.

\*\*\*

Dans sa séance du 30 juin 2014, le conseil communautaire de la C.A.M. a approuvé la prise de compétence facultative « création, aménagement, entretien et gestion d'aires de grand passage ». Cette extension de compétences à « aires de grand passage » a engendré la modification des statuts tels qu'annexés à la présente. Les 16 communes de la CAM disposent de trois mois à compter de la notification de ladite délibération par le Président de la CAM pour donner leur avis sur cette modification statutaire. Le Conseil Municipal désapprouve et s'oppose à l'extension des compétences de la Communauté d'Agglomération du Muretain à « aires de grand passage » et s'oppose à la modification des statuts.

\*\*\*

Dans le cadre des travaux d'entretien du ruisseau du Riouas, situé sur les communes de Villate et de Labarthe sur Lèze, il avait été décidé de mutualiser ces travaux, chaque commune participant pour moitié au règlement des factures. Le curage et le busage ayant été réalisés, il convient d'approuver cette répartition et d'en autoriser le règlement. Les devis s'élèvent respectivement à 5 775,00 € T.T.C. pour l'opération en amont du chemin de Villeneuve et à 8 652,00 € T.T.C. pour l'opération avenue de Mascarou, soit un total de 14 427,00 € T.T.C. à diviser entre les deux communes.

\*\*\*

L'adjoint technique 2° classe, qui assure l'accompagnement des enfants de moins de six ans lors du transport scolaire, travaille le mercredi matin depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Il convient donc d'augmenter de deux heures l'horaire hebdomadaire de cet agent qui effectue quinze heures.

### REALISATION : C.A.M.

(Etudes – Appel d’offres – Suivi des travaux en accord avec les services de la mairie)  
AVEC L’AIDE DU CONSEIL GENERAL

- **IMPASSE MASCAROU**

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Montant des travaux    | 50 485.00 € TTC |
| Montant part communale | 22 196.00 € TTC |
- **IMPASSE DE L’EGLISE**

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Montant des travaux    | 27 332.00 € TTC |
| Montant part communale | 14 432.00 € TTC |
- **MISE EN CONFORMITE DES OUVRAGES – RD 56 – RUE DES TISSERANDS –  
RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION**

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Montant des travaux    | 47 726.00 € TTC |
| Montant part communale | 24 295.00 € TTC |

---

## Ecole

---

L’école de Pins-Justaret/Villate comprend en maternelle 167 élèves répartis dans 7 classes et en primaire environ 340 élèves répartis dans 13 classes.

Les élèves domiciliés à plus d’un kilomètre en ligne droite de l’établissement scolaire bénéficient de la prise en charge du transport. Les élèves doivent emprunter régulièrement le service. Cette année encore les mairies déplorent le fait que certaines cartes de transport sont inutilisées alors qu’elles engendrent un coût important pour la collectivité. Une telle carte revient à 650 € par an et par enfant, somme réglée par le Conseil Général alors que peu de communes bénéficient actuellement de cette gratuité en France.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée de septembre. Cette année le réveil sonne pour tous le mercredi matin. La journée de classe est raccourcie et des activités périscolaires ont été mises en place en fin d’après-midi deux fois par semaine.



Les mairies ont entrepris d’importants travaux portant sur la réfection de la toiture et l’aménagement du groupe scolaire. Mi-décembre, la deuxième tranche devrait être terminée, deux classes de moyenne section de maternelle pourront réintégrer leur classe d’origine. En juin 2015, d’autres travaux de rénovation commenceront pour deux autres classes de petite section, la salle de motricité, le bureau, la tisanerie, le local de sport et la réserve. A l’issue de ces travaux, le groupe scolaire sera refait à neuf pour de longues années.

La prérentrée s’est effectuée en présence des enseignants et des représentants des mairies qui se sont retrouvés autour d’un apéritif en toute convivialité.

## Inauguration de BORA- BORA

A l'occasion de l'inauguration de leur nouvelle pizzeria Bora-Bora qui a eu lieu le mercredi 8 octobre 2014, Nathalie et Yann ont convié les habitants de Villate à un apéritif dînatoire au cours duquel ils ont pu déguster leurs pizzas cuites au feu de bois. Ils souhaiteraient ainsi remercier toutes les personnes ayant participé à leur projet, ainsi que Mr le Maire, le conseil municipal et leur fidèle clientèle.

Des sourires, de la bonne humeur, une carte qui invite au voyage...

Oui, Bora-Bora est bien le petit coin de paradis des Villatois



## Le marché de plein vent

### 2<sup>ème</sup> BOUGIE D'ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ DE VILLATE

Jeudi 27 novembre 2014 à partir de 17h30

Voilà déjà deux ans que le petit marché de VILLATE est ouvert tous les jeudi après-midi de 15h30 à 19h30 : il était temps de l'inaugurer officiellement. Les VILLATOISES et VILLATOIS ont tous été conviés à se retrouver avec le Maire, et les membres du conseil municipal autour des commerçants qui animent chaque semaine le marché.



La rencontre s'est déroulée autour d'un verre de l'amitié où les commerçants ont fait goûter leurs produits. Monsieur le Maire a insisté sur l'origine locale et régionale des denrées offertes à la vente.



**Nous avons interviewé les commerçants afin qu'ils précisent l'origine de leurs beaux produits.**

**ERIC** à l'origine de ce marché est connu sous l'enseigne « **DES METS FEERIC** » - **Traiteur et boulanger** - **Tél : 06.11.65.06.19**

Mon pain est fabriqué avec de la farine de blé dur (origine SAVERDUN). Le pain de campagne est pétri à l'ancienne, levée naturelle et cuisson sur place. Des plats cuisinés sont proposés chaque semaine : une viande, un poisson frais en sauce, une quiche aux parfums différents, une garniture de légumes frais de saison, un dessert à base de produits frais. Chaque semaine, toute l'année, les cannelés maison sont présents sur le stand.

« **LA MIAM BOX A FROMAGES** » - **Fromager** - **Tel : 06.73.27.20.10**

**Didier BRAUD** propose plus de 50 sortes de fromages : des fromages rares, des fromages de producteurs, des fromages fermiers. Ces fromages sont originaires de producteurs locaux (affineur à MASSAT - Ariège) Certains viennent de producteurs régionaux : Ariège, Cantal, Lot et Garonne, Aveyron, Puy de Dôme, Savoie.... et varient au gré des saisons. Il y a aussi des produits frais : fromage blanc, yaourts.... en provenance de LEZAT BIO.

**Denis DURAND** - **Boucher - Abatteur - Charcutier** - **Tél : 06.13.10.47.16**

Je suis éleveur, abatteur, négociant de viandes de bœuf, veau, agneau, porc provenant de mon exploitation. Les poulets sont d'origine locale (POUY DE TOUGES) élevés à la campagne en plein air avec de l'herbe, du blé et du maïs. Je fabrique charcuteries, saucisses, saucissons avec la viande que je produis.

« **SISSY PRIM** » - **Fruits et légumes** - **Tél : 06.50.86.28.38**

Je suis installée à la ferme « LA COULOUMIERE » à MAZERES. Je propose ma production personnelle qui varie selon les saisons et les conditions atmosphériques : salades, citrouilles, tomates et autres... Pour le reste, je fais appel à des producteurs régionaux pour offrir chaque semaine le plus large choix possible de produits variés et originaux

Suite aux élections municipales, la CAM a renouvelé son conseil communautaire et son bureau. Avec l'arrivée de FONSORBES et de LE FAUGA, l'effectif est passé à 16 communes. Le conseil communautaire a, par contre, été restreint à 45 membres. Les petites communes, comme Villate, auront une représentation réduite à un seul délégué au lieu de deux et un suppléant au lieu de deux.

**Huit communes** sont dans ce cas : LAVERNOSE-LACASSE, PINSAGUEL, LABASTIDETTE, SAUBENS, LE FAUGA, SAINT-CLAR-DE-RIVIERE, SAINT-HILAIRE, ET VILLATE.

**Trois communes** comptent deux délégués : LABARTHE-SUR-LEZE, PINS-JUSTARET, ROQUETTES.

EAUNES en compte trois, SAINT LYS quatre, PORTET/GARONNE cinq, FONSORBES six, et MURET treize.

Celles qui ont plus d'un délégué n'ont pas de suppléant.

Conformément à la législation, le délégué de VILLATE sera le maire, son suppléant le premier adjoint ; le maire fera en outre partie de la conférence des maires.

Le nombre de vice-présidents a également été diminué, 9 au lieu de 14 pour 14 communes auparavant. Chacun s'est vu attribuer la responsabilité d'un pôle qui regroupe pour certains plusieurs compétences.

- Développement économique et transports.
- Politique de la ville, cohésion sociale, habitat, insertion.
- Services à la famille.
- Développement durable.
- Zones économiques, marchés publics.
- Gestion des déchets et patrimoine.
- Rayonnement territorial, conférence des maires.
- Finances.
- Ressources humaines.



Les anciennes commissions n'existeront plus, des groupes de travail seront constitués au cas par cas en fonction de l'importance des sujets à traiter. Chaque commune proposera alors un conseiller pour être membre de ce groupe.

Deux conseillers municipaux sont inscrits à la seule commission permanente chargée de l'Agenda 21, et un conseiller a été nommé pour représenter la communauté d'agglomération au conseil syndical du SMEAT (organisme chargé du schéma de cohérence territoriale)

### Dispositif « Annonce Petite Enfance »

Les relais d'assistantes maternelles (R.A.M.) sont à votre écoute dans la recherche d'un mode de garde adapté à votre enfant. Vous y trouverez un accompagnement personnalisé et toutes les informations nécessaires pour vous faciliter cette démarche souvent compliquée.



Un nouveau dispositif a été mis en place pour permettre d'améliorer cette approche ; désormais vous avez la possibilité de déposer une offre d'emploi auprès du R.A.M. en précisant les jours, horaires et tous les détails particuliers de la garde. Cette mise en relation Familles/Assistantes Maternelles permet souvent d'écourter le délai de recherche.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la C.A.M. au numéro unique  
**05.34.60.10.40**

*Hand-ball*



Tu n'as toujours pas trouvé de club ?  
 Tu ne sais toujours pas dans quoi te lancer ?  
 Tu recherches un club où règne esprit d'équipe  
 et bonne ambiance ?

N'hésites plus, rejoins le Club de handball de Pins-Justaret / Villate !!!

Que tu sois une fille ou un garçon, le HBCPJV t'accueillera quel que  
 soit ton âge et quel que soit ton niveau.

Viens faire un essai, et tu verras par toi-même...  
 Tu trouveras toutes les infos qui te manquent sur notre  
 site internet



**On t'attend** !!! Sportivement.

*Mille Pattes*



Les 11 et 12 Octobre les « Mille Pattes » ont fêté  
 les **15 ans** de leur association.

Une exposition de Patchwork, Boutis, Broderie, Point de croix  
 a réuni des ouvrages récents ainsi qu'une sélection des  
 réalisations depuis 1999.

Une tombola a clôturé la journée.

Cette manifestation a été très appréciée par les visiteurs et a  
 réjoui l'ensemble de l'équipe « Mille Pattes ».

*Pétanque*



**Remise des récompenses aux  
 élèves de l'école de pétanque  
 de Pins-Justaret / Villate**

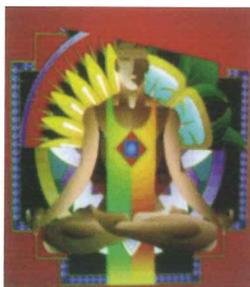
Au cours d'une soirée très  
 sympathique, l'école de  
 pétanque a remis les coupes  
 relatives à leurs exploits  
 sportifs à ses élèves méritants.



Tous ont reçu en plus une dotation (casquette, accessoires de jeu, etc..), assortie d'un triple DVD de  
 reportages sur le tournoi international « La Marseillaise ». Quelques élèves ont tenu à lire de petits  
 discours forts aimables en remerciement à leurs animateurs.

L'Académie de Djindo Yoga fêtera son sixième anniversaire le 4 février, jour du printemps en Orient.

Pour nos élèves bien entraînés, l'heure est venue de découvrir les techniques avancées.



Après un premier trimestre centré sur la révision des fondamentaux, ils peuvent maintenant s'ouvrir au monde de la pratique Yogi Traditionnelle.

Nous remercions encore les élus de nos deux communes et les personnes extérieures pour leur aide précieuse.

Vos contacts téléphoniques :

Chantal Pagès : 06.27.99.46.19 - Daniel Vergnes 06.03.77.05.89



## Génération danse

Rock'n roll, salsa, tango argentin et West coast sont toujours les principales danses proposées par l'association.

Les « Sucré salé » trimestriels, ouverts uniquement aux adhérents, rencontrent toujours un vif succès. Ce sont des moments conviviaux permettant à chacun de préparer un plat pour agrémenter un buffet, toujours riche, original et abondant mais également de pratiquer les danses enseignées dans les cours.

Nous serons également présents au spectacle des associations en avril 2015 qui aura pour thème « JUSTARET LES PINS », beaucoup de travail devant nous pour certainement encore un joli spectacle.

**Mensuellement**, sont proposées des soirées dansantes ouvertes à TOUS ...adhérents ou non. Profitez-en !!!



*Un cocktail de lumières, de musique, de son et de bonne humeur, boissons et friandises offertes, que dire de mieux ?*



Les prochains événements de la saison : 2014/2015

- **soirées : rock/salsa**  
salle des fêtes de 21h30 à 2h. - Samedi  
17 janv. 21 fév. 18 avril. 23 mai. 4 juillet.
- **bals tango argentin** : pour les aficionados : salle des fêtes de 15h à 19h - Dimanche  
18 janv. 22 fév. 19 avril 24 mai. 5 juillet.

Contact : Jean-Marc tél : 06 82 32 94 92- mail: [generation.danse@orange](mailto:generation.danse@orange)

**Nous sommes de plus en plus nombreux à notre Club : à ce jour 88 adhérents**

Nos repas partagés ou à thèmes comme le repas d'automne ou repas chinois sont appréciés ; sans oublier notre repas de fin d'année qui a été un très grand succès avec beaucoup d'ambiance.



Cette année nous avons fait 3 sorties au lieu de 2, l'année prochaine il est prévu 4 sorties à voir avec les adhérents.

Nous vous rappelons que notre club est ouvert le mardi et le jeudi après midi de 14h à 18h :

- loisirs créatifs, initiation au pastel, projection des sorties réalisées par M. RATSIMBA, Karaoké, initiation à la photo et informatique tous les mardis.
- Jeux de société tous les jeudis suivis d'un goûter.

**ENEZ NOMBREUX NOUS REJOINDRE**

*Faites du Sport*

La journée « FAITES DU SPORT » organisée en partenariat avec les associations par les municipalités de PINS-JUSTARET et VILLATE, s'est déroulée le 5 Octobre 2014.

Thème de cette année 2014 : « **Randonnée Pedestre** » ouverte à tout public : 6.2 Km ou 10.3 Km au choix.

- Inscription gratuite à partir de 9 heures, Place René Loubet à PINS-JUSTARET.
- Départ de la 1<sup>ère</sup> étape depuis PINS-JUSTARET, Chemin de la Croisette.
- Entrée à VILLATE par l'Avenue de Carrière puis rue Julien Maurette.
- Traversée de Saubens jusqu'au chemin de Brunotte Pause après 6.2 Kms de parcours
- Une innovation cette année « Halte ravitaillement » à la salle des fêtes de VILLATE. Il faut bien recharger les batteries. Tout est prévu : gâteaux, cakes, fruits frais, fruits secs, carrés de chocolat, bonbons... . On peut aussi se désaltérer avec des boissons fraîches et reprendre un peu de tonus autour d'un bon café ! C'est aussi l'occasion de communiquer amicalement entre les groupes qui se succèdent tout au long de la matinée.
- Et ceux qui le souhaitent repartent pour la 2<sup>ème</sup> étape : 4.1 Km vers PINS-JUSTARET
- Fin des randonnées à la salle des fêtes de PINS-JUSTARET pour un apéritif offert par les municipalités et un repas partagé.





Une année se termine,  
une autre prend sa place avec toujours le même enthousiasme de la part de nos bénévoles.

**Une fête locale  
réussie sous un  
grand soleil.**

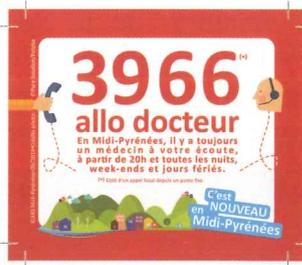
Merci à tous les habitants qui ont contribué au succès du passage du char (arrosage, remplissage de la piscine...) et ont transpiré l'après-midi avec la force basque



La nouvelle année va commencer par

- un loto, le 25 janvier,
- en avril renouvellement du bureau et aux beaux jours diverses manifestations,
- le vide grenier se fera courant septembre/octobre.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus dans notre équipe.  
BONNE ANNEE 2015



Vous êtes malade et le cabinet médical de votre médecin traitant est fermé ?

**Pas de panique !**

Pour vous éviter tout déplacement inutile téléphonez au « **3966 allo docteur** », il y a toujours **un médecin à votre écoute à partir de 20 h, toutes les nuits, les week-ends, et jours fériés**. Il vous apporte un conseil médical. Il peut vous orienter vers un médecin de garde près de chez vous, ou vers un service d'urgence.

Ce dispositif est complémentaire du **15 (SAMU)**, numéro d'appel dédié aux urgences vitales.

Dans tous les cas préparez votre appel téléphonique, on vous demandera de préciser :

- ✓ votre identité
- ✓ Votre âge
- ✓ Votre adresse
- ✓ Votre téléphone



Signalez aussi au médecin tout traitement médical en cours. Munissez-vous de votre ordonnance.

*Alerte usurpation d'identité*

La Banque de France met en garde le public sur les tentatives d'usurpation d'identité et de vol de données visant les entreprises et les particuliers.

De faux e-mails utilisent le nom et le logo de la Banque de France. Ils sont envoyés depuis l'adresse **@banque-france.fr** vous demandant de cliquer sur un lien renvoyant vers un faux site de la Banque de France et un formulaire de saisie de données vous invitant à communiquer vos coordonnées bancaires.

**NE REPONDEZ PAS.**

Les banques ne demandent jamais ce genre d'informations par e-mail ou par téléphone.

Un site internet est mis à votre disposition pour vous permettre de signaler les escroqueries et les contenus illicites sur internet.

<https://www.internet-signalement.gouv.fr>



*Démarchage à domicile malveillant*



Des individus malveillants prétendant vouloir faire des menus travaux se sont présentés chez des habitants du village. Ils ont réussi à leur extorquer de l'argent contre le nettoyage non demandé de leur terrasse par abus de faiblesse et par intimidation. C'est pourquoi nous vous informons de quelques règles à respecter pour votre sécurité :

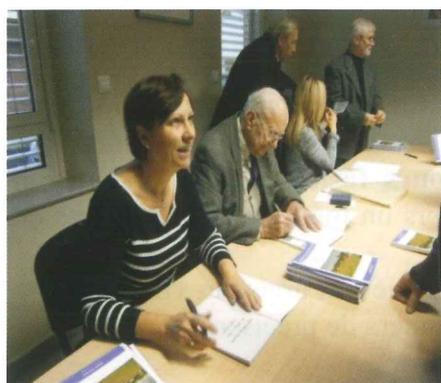
- Soyez prudents avant d'ouvrir la porte.
- Demander toujours le nom de l'entreprise ou de l'organisme.
- Si vous n'avez pas fait appel à un professionnel pour qu'il se déplace chez vous pour faire un devis, **n'acceptez jamais les services d'un inconnu**, demandez lui une carte de visite et dites que vous le contacterez si besoin. Si vous êtes seul dans le logement et que la ou les personnes insistent faites semblant de parler à quelqu'un à l'intérieur en lui demandant d'appeler les gendarmes.



Pensez si vous le pouvez, à relever le numéro d'immatriculation, et notez des indices qui pourraient les identifier : marques, logo, couleur du véhicule, photo depuis un portable ou autre.

Signalez les individus malveillants à la Gendarmerie et à la mairie.

**Contact Gendarmerie de Muret : 05 34 46 33 00**



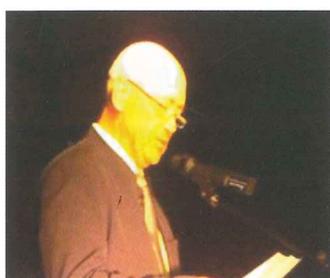
Samedi 06 décembre, en présence des membres de la Société du patrimoine du Muretain, M. Aimé PARIS a dédié son livre consacré à l'histoire de Villate. Des origines à l'orée du 19<sup>ème</sup> siècle, cet ouvrage restitue les événements marquants de la vie des seigneurs de Villate et s'étend jusqu'à la révolution.

A cette occasion, M. GARAUD a remis la médaille de la commune à Aimé PARIS et à Christophe MARQUEZ, Président de la Société du patrimoine du Muretain.



**Si vous souhaitez acquérir le livre,  
il est en vente à la mairie au prix de 15 €.**

## Un ami s'en va



Daniel MAZOYER nous a quittés brutalement le 18 septembre 2014 à l'âge de 66 ans. Il était le Président du club Atelier d'Art de PINS-JUSTARET/VILLATE et participait très activement aux animations de cette association aux côtés de son épouse Geneviève.

M. MAZOYER était aussi un poète bien connu dans le secteur associatif. Tous se souviennent avec émotion de ses interprétations de très beaux textes dont il était parfois l'auteur. Notre dernier souvenir reste « l'ALBATROS » récités lors du dernier festival des associations.

Nous perdons un très précieux ami qui apportait toujours une note de son humour.  
Que sa famille soit assurée de notre soutien et de notre profonde amitié

## Les demandes de passeports temporaires

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, les demandes de passeports temporaires ou passeports d'urgence, sont traitées uniquement sur rendez-vous à la PREFECTURE DE TOULOUSE, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00. Elles seront adressées exclusivement par fax au 05.34.45.35.16 ou par mail à l'adresse suivante : [pref-passeports-temporaires@haute-garonne](mailto:pref-passeports-temporaires@haute-garonne).



Pour toute information, vous pouvez contacter la permanence téléphonique au 05.34.45.35.26 du lundi au vendredi de 10h à 12h.

## Poubelles - Encombrants 2015



**Mardi  
Vendredi**



**Mercredi**



**Mercredi 18 Mars**



**Avenue des Platanes  
Avenue de Saubens**

### Soraires Mairie

La mairie est ouverte  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



## Etat civil

### Mariages

Tony BUONO / Soraya LAKEHAL  
le 30/08/2014

Michel RATIER / Sandrine IMBERT  
le 30/08/2014

Walf CHIKHAOUI / Barbara BAZER-  
BACHI  
le 25/10/2014

### Naissances

Bastien COFFE MIFSUD 09/09/2014  
Paul COFFE MIFSUD 09/09/2014

### Décès

Léonce ORTHES 07/08/2014  
Frédéric LUQUIAU 25/10/2014



*Monsieur le Maire reçoit  
sur rendez-vous  
tous les soirs et le samedi matin*

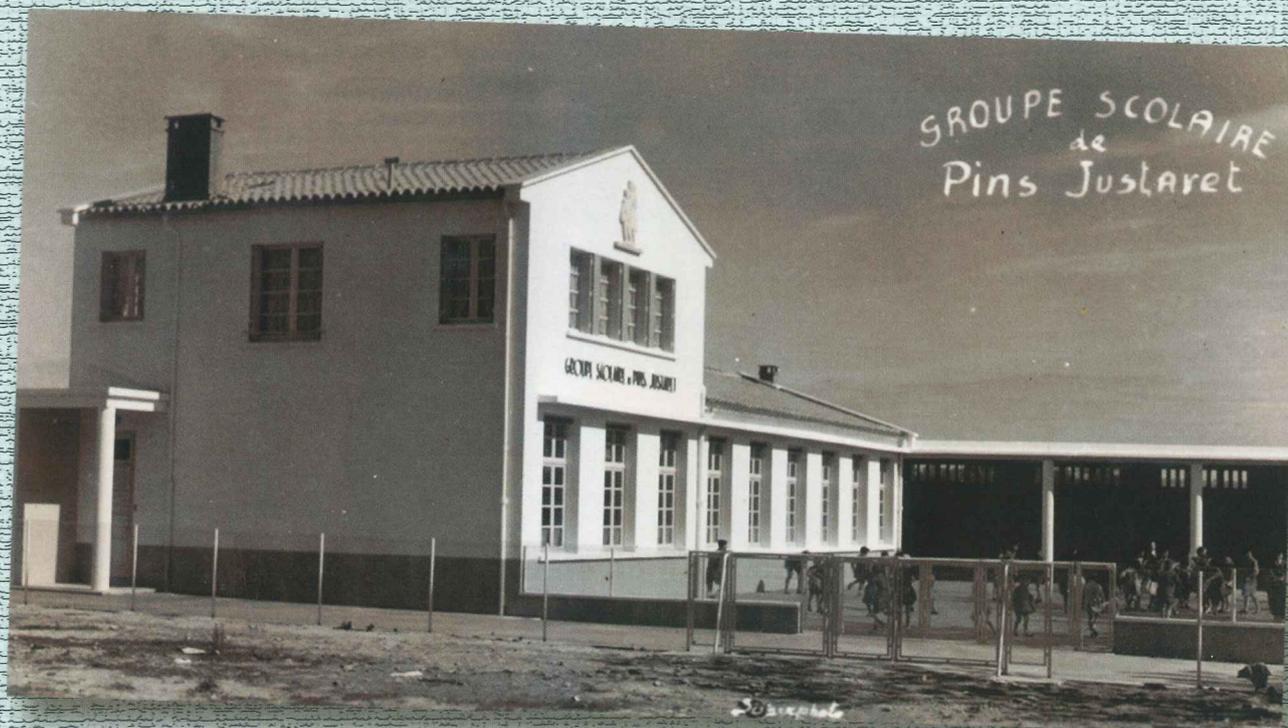
Tél. : 05-61-76-41-05

Fax : 05-61-76-78-28

Mail : [mairie.villate@wanadoo.fr](mailto:mairie.villate@wanadoo.fr)



L'école dans le village a cessé son activité en 1954



Ecole inaugurée le 26 Septembre 1954